

Droit du travail : connaître et comprendre les récentes décisions luxembourgeoises et européennes

À qui s'adresse cette formation ?

- **Avocats** : souhaitant approfondir leur compréhension des évolutions récentes en droit du travail.
- **Magistrats** : intéressés par les implications des décisions récentes pour les litiges en droit social.
- **Professionnels des ressources humaines** : cherchant à adapter leurs pratiques aux nouvelles orientations jurisprudentielles.
- **Étudiants CCDL** : désirant se spécialiser en droit du travail et mieux comprendre l'impact de la jurisprudence.

Objectifs de la formation :

1. Analyse des décisions récentes :

- Comprendre l'impact des décisions des juridictions luxembourgeoises et européennes sur le droit du travail.

2. Adaptation aux nouvelles normes :

- Identifier les conséquences pratiques des évolutions jurisprudentielles pour les employeurs et les salariés.

3. Application des textes légaux :

- Intégrer les enseignements des tribunaux dans la gestion quotidienne des relations de travail.

4. Préservation de la qualité de la pratique :

- Maintenir une pratique juridique de haut niveau en restant informé des dernières évolutions.

Contenu de la formation :

1. Introduction aux enjeux actuels du droit du travail :

- Réflexion sur l'impact des décisions récentes pour les employeurs et les salariés.

2. Analyse des décisions clés :

- Présentation des cas emblématiques et des enseignements à en tirer.
- Étude des conséquences pratiques pour les relations de travail.

3. Évolution du droit du travail :

- Discussion sur la manière dont les tribunaux adaptent le droit du travail aux contingences économiques et sociales.

4. Questions & Réponses :

- Session interactive pour aborder les questions spécifiques des participants.

Intervenant :

- **Maître Guy Castegnaro** : avocat à la Cour, managing partner chez CASTEGNARO – Ius Laboris Luxembourg. Spécialiste reconnu en droit du travail, il a participé à l'élaboration du Code du travail luxembourgeois et est membre fondateur d'associations internationales de droit social.

Accréditation : formation agréée par le Barreau de Luxembourg.

Contact : pour toute question concernant la formation, contactez Fiona Huet-Zitouni :

- Email : formations@legitech.lu

Éligibilité : cette formation est éligible aux vouchers Legitech. Inscrivez-vous en contactant notre service formation : formations@legitech.lu.